

Image not found or type unknown



Assignation en dressement judiciaire en ma qualité de commerçant

Par **bazet**, le **23/12/2015** à **15:41**

Bonjour, condamné en Cour d'Appel il y a 9 ans, en qualité d'associé dans une SCI, à régler une somme d'argent à ma Banque que je ne peux pas régler, celle-ci m'assigne en redressement judiciaire dans ma nouvelle activité de commerçant. En a t'elle le droit? Merci.